

<http://clg-pierre-mendes-france-checy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1058>

Que dois-je faire si mon enfant est absent ?

# Je contacte l'établissement immédiatement...

- Au collège - La vie scolaire : en cas d'absence d'un élève -



Date de mise en ligne : lundi 9 décembre 2024

### 1. Je contacte l'établissement immédiatement pour informer de l'absence

En appelant le collègue au

02.38.86.93.65

ou en envoyant un mail à l'adresse suivante :

[vie-scolaire1.0451365P chez ac-orleans-tours.fr](mailto:vie-scolaire1.0451365P@ac-orleans-tours.fr)

### 2. J'envoie un message via pronote à la vie scolaire